



La <u>COMMUNE D'ISSOIRE</u> / **T**: 04.73.89.03.54 a procédé, via son conseil municipal, à la signature d'une convention avec la <u>REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES</u>. Elle vise l'octroi d'une aide financière d'urgence aux entreprises du territoire les plus touchées par la crise sanitaire. Ce plan de relance prend la forme d'une aide de 1.000 € qui sera versée aux sociétés de moins de 5 salariés et affichant un CA de moins de 350.000 €. 230 à 280 entreprises seraient concernées. 230.000 € vont être inscrits au budget dans la section investissement. D'autres éléments sont prévus comme l'exonération de taxe locale sur la publicité extérieure et du droit de terrasse pour 6 mois, les chèques cadeaux de l'OCI pour tous les commerçants et la communication. <u>www.issoire.fr</u>